

Offre d'emploi

Analyste financier – auditeur(trice) expérimenté(e) (H/F)

Direction de la régulation financière des transports

L'Autorité de régulation des transports

L'Autorité de régulation des transports (ART) est une autorité publique indépendante (API). Elle a été créée en 2009 sous le nom d'Autorité de régulation des activités ferroviaires (ARAF) avec pour principale mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du marché de transport ferroviaire. Limitée au seul périmètre ferroviaire lors de sa création, l'Autorité s'est progressivement imposée comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées. Ses missions de régulation économique ont été élargies d'abord aux secteurs du transport collectif routier de voyageurs et des autoroutes concédées en 2015, puis aux secteurs aéroportuaire, des transports publics urbains en région Île-de-France ainsi qu'aux services numériques de mobilité en 2019.

Pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions de manière indépendante, l'Autorité dispose de larges pouvoirs. Elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq membres permanents¹, dont le président, choisis pour leurs compétences économiques, juridiques ou techniques dans le domaine des services numériques ou du transport, ou pour leur expertise des sujets de concurrence.

Au cœur d'une structure dynamique qui croît régulièrement tout en accompagnant ses collaborateurs dans leur progression individuelle, vous développerez votre potentiel dans un environnement bienveillant. Les services de l'Autorité, dont les effectifs s'élèvent désormais à près d'une centaine d'agents, sont composés de collaborateurs engagés et d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, experts sectoriels, auditeurs/analystes financiers, analystes de données). Au sein d'équipes projets pluridisciplinaires, vous participerez à la préparation et à l'exécution des avis et décisions de l'Autorité en contribuant à animer nos valeurs d'indépendance, de transparence, d'expertise et de dialogue. Vous contribuerez à construire la régulation économique du secteur des transports, qui constitue un pilier essentiel à la vie économique et sociale des territoires et dont l'environnement actuel est marqué par de nombreux défis, tant sur les plans écologiques ou économiques que numériques. Vous participerez, ainsi, dans un environnement stimulant, au suivi et au bon fonctionnement du marché dans l'ensemble des secteurs que l'Autorité régule, au bénéfice des usagers.

La direction de la régulation financière des transports

Au sein de la direction de la régulation financière des transports (DRFT), vous renforcerez une équipe composée de collaborateurs intervenant sur une large palette de missions financières.

¹ La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités a acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité, qui passera progressivement à cinq membres permanents (les deux membres vacataires actuels termineront leur mandat et ne seront pas remplacés).

La DRFT est responsable de l'ensemble des sujets financiers relatifs aux missions de l'Autorité. À ce titre, elle exerce, sur tous les secteurs d'activités, auprès des autres directions de l'Autorité, une activité de conseil, d'expertise et d'assistance financière. Elle assure, par ailleurs, plus spécifiquement dans le domaine de la régulation aéroportuaire, le pilotage et la coordination des instructions, qui concernent notamment les demandes d'homologation des tarifs des redevances aéroportuaires par les exploitants d'aéroports.

Pour mener à bien ces missions, les équipes chargées des instructions sont fréquemment amenées à dialoguer avec une large variété d'acteurs, en particulier avec les parties prenantes aux instructions (entreprises régulées, représentants des usagers, nouveaux entrants...) ou, plus généralement, avec les acteurs institutionnels (Commission européenne, départements ministériels, collectivités territoriales, etc.).

Missions

Dans le cadre du champ d'intervention de la DRFT, vous serez, en lien avec les autres services de l'Autorité, chargé notamment des missions suivantes :

- Intervenir au sein d'équipes projets pluridisciplinaires sur les instructions des demandes tarifaires formulées auprès de l'Autorité par les opérateurs régulés (aéroports, gestionnaires d'infrastructure et d'installations de service, etc.) Dans ce cadre, vous participerez notamment à l'audit des trajectoires financières et au suivi de la rentabilité des opérateurs régulés :
 - o en contribuant notamment à la hiérarchisation des enjeux, à l'identification des risques et mesures propres à les atténuer et à la préparation des arbitrages ;
 - o en pilotant, en toute autonomie, les dossiers qui sont confiés, notamment la réalisation de modules d'investigations complexes ;
 - o en rédigeant les rapports d'instruction et contribuant fortement à la rédaction des supports et des projets d'avis et de décisions présentés au collège ;
- Participer à l'analyse financière des acteurs du secteur et contribuer, en lien avec les autres directions de l'Autorité, à la rédaction de publications sur les secteurs concernés ;
- Participer aux travaux relatifs aux différentes séparations comptables (activités aéroportuaires, ferroviaires, gares routières, RATP, etc.) ;
- Maintenir et contribuer à l'élaboration de modèles financiers permettant de suivre la rentabilité de contrats de concession ou de régulation (calculs de CMPC, TRI, VAN, etc.) ;
- Alimenter, en lien avec les autres directions, les réflexions visant à améliorer le cadre réglementaire, pour l'ensemble des secteurs ;
- Contribuer, en cas de besoins, à des missions spécifiques et/ou de nature transversale (participation à des travaux au niveau européen, ...).

Formation, expériences et savoir-faire

- Formation supérieure (grandes écoles ou formations équivalentes à l'étranger) avec une dominante finance, audit ou contrôle de gestion et expérience professionnelle réussie de trois à cinq années dans des fonctions financières.

- Expérience dans un cabinet d'audit de renom, dans un cabinet de conseil ou en entreprise avec une exposition aux sujets d'évaluation et/ou de financement de projet impérative.
- Solides compétences d'analyse financière.
- Très bonne maîtrise d'Excel et de la modélisation.
- Bon niveau en langue anglaise à l'oral comme à l'écrit.
- Excellentes capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Une connaissance d'un secteur soumis à régulation et/ou de l'environnement réglementaire public constituerait un atout supplémentaire.

Profil et savoir-être

- Intérêt prononcé pour le secteur des infrastructures de transport.
- Sens des valeurs de service de l'intérêt général et appétence à évoluer dans le domaine de la régulation.
- Sens du travail en équipe et capacité à s'adapter au travail en mode projet.
- Autonomie et organisation.
- Grande curiosité intellectuelle et attrait pour l'investigation de problèmes complexes.
- Forte implication et capacité à être force de proposition.

Informations pratiques

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris (quartier Montparnasse).
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours par semaine.
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires de catégorie A (contrat de détachement de même durée).
- Package : part fixe selon profil et expérience, part variable, mutuelle santé, prévoyance, tickets restaurants.

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par courriel à Arnaud Dietrich, adjoint à la directrice de la régulation financière des transports : arnaud.dietrich@autorite-transport.fr